

**Arrêté du 18 octobre 2012 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle**

**NOR: INTE1236522A**

**A N N E X E I**  
**Communes reconnues en état de catastrophe naturelle**

**DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME**

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er avril 2011 au 30 juin 2011 :

Communes d'Angoulins (1), Annezay (1), Beaugeay (3), Boisredon (4), Breuillet (3), Chaillevette (3), Chaniers (4), Chermignac (3), Epargnes (3), Grève-sur-Mignon (La) (3), Lagord (3), Montendre (3), Nuailé-d'Aunis (3), Puyrolland (3), Saint-Bonnet-sur-Gironde (2), Saint-Bris-des-Bois (2), Sainte-Gemme (1), Saint-Hilaire-du-Bois (1), Saint-Jean-d'Angély (2), Saint-Laurent-de-la-Prée (3), Saint-Martin-d'Ary (3), Saint-Savinien (3), Saint-Sulpice-de-Royan (3), Saujon (4), Yves (1), Brée-les-Bains (La) (3).

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er juin 2011 au 30 juin 2011 :

Commune de Saint-Césaire (3).

**A N N E X E II**  
**Communes non reconnues en état de catastrophe naturelle**

**DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME**

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er février 2011 au 31 mars 2011 :

Commune d'Annezay.

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er janvier 2011 au 31 mars 2011 :

Communes de Saint-Bonnet-sur-Gironde, Saint-Laurent-de-la-Prée, Saujon.

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er juillet 2011 au 14 juillet 2011 :

Commune d'Annezay.

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er juillet 2011 au 15 septembre 2011 :

Commune de Chaillevette.

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er juillet 2011 au 30 septembre 2011 :

Communes de Boisredon, Chaniers, Grève-sur-Mignon (La), Saint-Bris-des-Bois, Sainte-Gemme, Saint-Hilaire-du-Bois, Yves.

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er juillet 2011 au 31 août 2011 :

Communes de Lagord, Saint-Savinien.

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er juillet 2011 au 31 décembre 2011 :

Communes de Puyrolland, Saint-Bonnet-sur-Gironde, Saint-Césaire, Saint-Laurent-de-la-Prée, Saujon.

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er juillet 2011 au 31 juillet 2011 :

Commune d'Epargnes.

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er juillet 2011 au 31 octobre 2011 :

Communes de Montendre, Nuillé-d'Aunis.

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er mars 2011 au 31 mars 2011 :

Communes de Beaugeay, Chaillevette, Chaniers, Epargnes, Montendre, Saint-Sulpice-de-Royan.